

FORUMS DE QUARTIERS
Contact : Claire BREAU
Ligne directe : 04 50 88 67 16

Réunion du Forum de quartier

Bressis, Carillons, Taillefer

Du 17 septembre 2008

Contact : André CIONI
Maire-Adjoint
Vie Quotidienne et quartiers, tranquillité publique, démocratie
Tél. : 04 50 88 67 16

Pour les services municipaux : Daniel DONZEL
Tél. : 04 50 88 67 08

Présent(e)s : Robert BALDACCHINO, Eliane BARBET, Jacques BONNOT, Philippe DEYRES, Charles FILLON, Jean-François LAHEURTE, André PADAY, Annie PORTIGLIATI, Suzel REQUET Ernest SCHLAPPI ;

André CIONI, Daniel DONZEL, Claire BREAU ;

Excusé(e)s : Daniel BIASIBETTI, Emile et Carmen EGIDO, Monique ERARD, Joëlle CORDEBEOUF, Nora LABIDI, André MATHIEU, André et Eliane PALISSON, Jacques PERROUD, Pierre PERSOUD, Guy PEYRESAUBES, Michèle RAVOIRE.

Diffusion :

Ensemble des membres du groupe.

A. BLANCHARD, J. BOUTRY, A. CIONI, N. CLEBANT, L. DUCLOZ, P. GEAY, A. GOMEZ, affichage salle des Elus,

O. BRIAND, P. CHASSON, D. DONZEL, M. FAGUER, P. LEJEUNE, T. MESTRE, M. JOLIVET, A. PRISER

S. BOUCHETIBAT, G. JANEL, D. LAUVERGNE

Police Nationale

1) Le tri sélectif à l'ordre du jour :

Le Forum de Quartier des Bressis-Carillons, animé par André CIONI, Maire-Adjoint chargé de la vie quotidienne et quartiers, a visité le centre de tri Excoffier situé à Villy le Pelloux. Les habitants étaient également accompagnés lors de cette visite par Valérie LAURENT, responsable de la collecte des déchets de la Communauté d'agglomération d'annecy, assistée de deux « ambassadrices du tri ». Cette visite, fort appréciée, a permis de visualiser et de comprendre toutes les étapes relatives au tri : réception, tri mécanique et manuel, ainsi que le conditionnement.

Le centre de tri a été mis en route en 2001 et traite des déchets pour 550 000 habitants. Quatre cent quarante (440) tonnes de déchets sont triées par semaine soit l'équivalent de quatre cent quarante (440) voitures.

Le centre de tri a créé 29 emplois.

Cette visite fait suite aux différents thèmes qui sont traités dans les forums de quartiers.

2) Eléments techniques acquis lors de la visite

Le centre de tri sépare 9 flux de matières pour le tri sélectif, acheminés ensuite vers les filières de recyclage spécifique :

- papier, journaux, revues,
- petits papiers divers,
- bouteilles transparentes claires,
- bouteilles transparentes colorées,
- bouteilles et flacons opaques,
- cartonnettes,
- briques,
- aluminium,
- acier.

Les trois étapes de tri sont présentées et se caractérisent par les éléments suivants :

a) première étape : réception des déchets :

Après être passés sur le pont à bascule, les camions viennent décharger sur une aire couverte. Il existe deux zones de réception : une pour les multi matériaux (journaux+emballages mélangé) et une pour les emballages.

Au débordement, un contrôle qualité est réalisé visuellement pour chaque camion.

Les déchets sont ensuite chargés sur le tapis d'alimentation (tapis roulant) qui les achemine vers les machines de tri.

b) deuxième étape : le tri mécanique et manuel

Le Trommel :

C'est la première machine que rencontre les déchets collectés en multi matériaux (emballages + papiers).

Le trommel sépare les déchets en grandes familles. C'est une sorte de grosse machine à laver qui sépare les gros déchets (< 180 mm). Les principaux produits sont constitués majoritairement de papiers journaux magazines (environ 80 %).

L'étape du trommel permet un pré-tri important pour les multi matériaux.

Le Crible à étoile :

C'est la deuxième machine pour les petits déchets sortis du trommel (majoritairement des emballages) et la première machine pour les emballages collectés seuls.

L'Overband :

L'overband est un énorme aimant qui enlève tous les emballages en acier. Cette machine a plusieurs avantages :

- elle optimise le tri de ce matériau ;
- elle enlève automatiquement l'acier ce qui permet de recueillir uniquement l'aluminium au niveau de la table de tri (fin de parcours). Ainsi, les opérateurs n'ont pas à différencier acier et aluminium.
- elle enlève les boîtes de conserve qui contiennent des restes alimentaires. Les enlever automatiquement permet de diminuer les risques sanitaires et les coupures sur les tables de tri manuel.

Le mistral

Cette machine permet de séparer l'essentiel des bouteilles et flacons plastiques. L'analyse de la lumière renvoyée par les différents objets permet de déterminer le type de plastique. Une fois reconnue, les bouteilles sont éjectées grâce à un jet d'air vers des bacs différents. On sépare :

- les bouteilles et flacons transparents clairs et colorés ;
- les bouteilles et flacons opaques et les briques alimentaires ;
- les refus de tri, les aluminiums et les papiers/cartons.

Une autre machine du même type permet de faire un tri plus poussé sur les bouteilles et flacons plastiques et les briques alimentaires déjà séparé sur la première Mistral. Toujours grâce au système de tri optique et en ajoutant des détecteurs supplémentaires pour reconnaître les couleurs, elle permet de ressortir :

- les bouteilles et flacons transparents clairs ;
- les bouteilles et flacons colorés ;
- les bouteilles et flacons opaques ;
- les briques alimentaires.

Le tri manuel :

En fin de ligne, les opérateurs effectuent un tri manuel pour finir de séparer les déchets qui ont échappé aux machines. Les opérateurs ont plus un rôle de contrôle que de tri manuel.

c) troisième étape : le conditionnement :

Une fois triés, les déchets sont regroupés dans des alvéoles séparées les unes des autres. Sur le centre de tri, on retrouve :

- papier, journaux, revues,
- petits papiers divers,
- bouteilles transparentes claires,
- bouteilles transparentes colorées,
- bouteilles et flacons opaques,
- cartonnettes,
- briques,
- aluminium,
- acier.

Une presse va compacter les différents matériaux en gros cubes que l'on appelle des « balles ». Cela facilite le stockage et le transport pour les apporter vers les usines de recyclage.

Cette visite marque tout l'intérêt et l'attention que doivent avoir les habitants pour le tri de leurs déchets.

Il convient de garder à l'esprit que les refus de tri (erreur de tri des habitants) sont stockés dans une benne spécifique puis rejoignent leur circuit initial, à savoir, l'usine d'incinération. Il est donc important d'avoir le moins de refus de tri possible car cela facilite le tri manuel sur la chaîne de tri et limite le coût. Un chiffre est à retenir : une erreur de tri multiplie par deux le coût du tri.

Questions réponses

Que comprend la collecte des déchets ?

La collecte des déchets comprend :

- le ramassage en porte-à-porte des déchets, à l'aide de camions-bennes ;
- la gestion des conteneurs de collecte sélective répartis dans les quartiers ;
- la gestion des déchetteries.

L'incinération des déchets collectés est confiée au Syndicat intercommunal du lac d'Annecy (Sila) dont l'Agglo est membre.

La collecte sélective des déchets ménagers, mise en place depuis janvier 2002, vise à éviter l'incinération des produits qui peuvent être transformés en nouvelles matières premières, directement utilisables par les industriels (*plastique, verre, papier, métal*).

Quelle est la part des déchets recyclables ?

Sur 50 000 tonnes de déchets, 11 000 sont recyclables. A titre d'exemple, 15 000 boîtes de conserve permettent de faire une voiture. Il est, par ailleurs, indiqué que depuis peu le recyclage des bouteilles transparentes en bouteilles transparentes est possible.

Les encombrants ne sont parfois pas collectés, pourquoi?

Il convient de préciser que les encombrants concernent le mobilier et la literie. Tout le reste ne relève pas des encombrants et doit être mis directement à la déchetterie par les habitants. Les déchetteries sont intercommunales et gratuites.

Il est rappelé que les appareils électriques sont repris automatiquement et gratuitement par les vendeurs d'appareil électrique sur la base du principe un acheté égal un repris.

Pour le compostage, y a t il des déchets à éviter ?

Oui, tous les agrumes.

Prochaine réunion

Jeudi 4 décembre à 18H30
SALLE L'ESCALE (Eglise les Bressis)

Ordre du jour :

- **Police Municipale : présentation des missions avec la présence de M.Gilles JANEL (chef de service)**
- **Réponses aux questions de proximité**